

N°	5	7	0
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil dix-huit,</p> <p>Le jeudi 13 décembre, 14h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL. Cette séance de conseil fait suite à l'absence de quorum, constatée le 5 décembre dernier par Mme la Présidente.</p> <p>Étaient présents ce jour : M. DEWAELE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.</p> <p>Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEO, Mme DAMIS-FRICOURT, M. DECORDE, Mme DUCROCQ, Mme DE WAZIERS, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN.</p> <p><b><u>Accompagnement des acteurs de la GEMAPI et positionnement de l'Institution</u></b></p> <p><i>Après en avoir débattu, en matière de prévention des inondations, de gestion durable de la ressource en eau, de préservation; gestion et restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides, les membres du conseil considèrent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'il faut poursuivre l'animation engagée et répondre favorablement aux sollicitations actuelles formulées par les différents acteurs du bassin,</li> <li>- qu'il faut établir des liens contractuels avec les pétitionnaires qui en font la demande par l'intermédiaire de conventionnement ou de toute autre pièce juridique utile,</li> <li>- qu'il est important de signaler, dès 2019, dans la convention qui sera établie, tant le coût total de l'animation mise en oeuvre par l'Institution que la participation éventuelle attendue du requérant au titre du travail d'ingénierie fourni par l'Institution.</li> </ul>
- Accompagnement des acteurs de la GEMAPI sur le bassin en matière de prévention des inondations, de gestion durable de la ressource en eau, de préservation des zones humides,...	
DATE DE LA CONVOCATION :	
16 novembre 2018	
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat : 16/01/19  
Acte exécutoire le : 16/01/19  
la Présidente de l'Institution  
Virginie LUCOT-AVRIL

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB Bresle  
3, rue Sœur Dadiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com

Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
**Virginie LUCOT-AVRIL**  
INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB Bresle  
3, rue Sœur Dadiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.epib-bresle.com